



Résultat de marché

Section I : Entité adjudicatrice

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

Syndic. Mixte des transports en Commun, 77 rue Jules-Verne B.P. 168, Contact : melle TIREUR, à l'attention de M. le président Jean-Luc WERY, F-62253 Hénin-Beaumont Cedex. Tél. 03 21 08 06 36. Fax 03 21 08 06 39.

Adresse(s) internet : Adresse générale de l'entité adjudicatrice : <http://www.smt-artois-gohelle.fr>.

I.2) ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) DE L'ENTITÉ ADJUDICATRICE : Service de chemin de fer urbains, de tramway ou d'autobus.

Section II : Objet du marché

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par l'entité adjudicatrice : **Mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de 2 lignes de tramway ferroviaire.**

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation : Services. Catégorie de service : no12. code NUTS : FR3

II.1.3) L'avis implique :

II.1.4) Description succincte du marché ou des acquisitions : Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de 2 lignes de tramway ferroviaire et la réalisation de 2 dépôts-centre de maintenance conçus pour tramway et bus. Le marché est soumis notamment à la loi MOP no85-704 du 12 juillet 1985 et à son décret d'application no93-1268 du 29 novembre 1993. Les 2 lignes sont : - ligne de Liévin-Lens-Hénin-Beaumont (Llhb) d'une longueur estimée à 20km reliant Liévin à Noyelles-Godault

-Ligne Bruay-La-Buissière - béthune (Bbb) d'une longueur estimée à 17,4km reliant Houdain à Beuvry.

II.1.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) : 71541000, 71336000, 75112100, 79100000, 79994000

II.1.6) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui.

II.2) VALEUR TOTALE FINALE DU OU DES MARCHÉ(S)

II.2.1) Valeur totale finale du ou des marchés passés :

Section IV : Procédure

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse.

IV.2.2) Une enchère électronique a été utilisée :

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par l'entité adjudicatrice : 09T005.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Avis sur un profil d'acheteur Numéro de l'avis au JO : JO : 2009/S136-199378 du 18/07/2009
Autres publications antérieures Numéro de l'avis au JO : 2009/S114-165236 du 17/06/2009.

Section V : Attribution du marché

V. 1) ATTRIBUTION ET VALEUR DU MARCHÉ

MARCHÉ no : 1

INTITULÉ :

V.1.1) DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ : 9 novembre 2009

V.1.2) NOMBRE D'OFFRES REÇUES : 1

V.1.3) NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AUQUEL LE MARCHÉ A ÉTÉ ATTRIBUÉ :

ADEVIA, Centre d'affaires Artéa B.P. 135, F-62803 Liévin Cedex. E-mail : contact@adevia.fr. Tél. 03 21 44 85 00.

V.1.4) INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ : Estimation initiale du montant total : Valeur : 22 933 808 euros. Hors TVA.

V.1.5) LE MARCHÉ EST SUSCEPTIBLE D'ÊTRE SOUS-TRAITÉ : Oui. Indiquer en valeur ou en pourcentage la part du marché susceptible d'être sous-traitée : Valeur hors TVA : 10 700 063,50 euros.

V.1.6) Prix payé pour les achats d'opportunité (le cas échéant)

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANÇÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES : oui

VI.2) AUTRES INFORMATIONS : Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 30 novembre 2009.

Références de l'avis initial paru au BOAMP

Parution no : 137 B, annonce no 294 du 21 juillet 2009

VI.3) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.3.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lille, 143 rue Jacquemars Gielée, F-59800 Lille. E-mail : www.greffe.ta-lille@juradm.fr. Tél. 03 20 63 13 00. Fax 03 20 63 13 47.

VI.3.2) Introduction des recours :

VI.3.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lille, 143 rue Jacquemars Gielée, F-59800 Lille. E-mail : www.greffe.ta-lille@juradm.fr. Tél. 03 20 63 13 00. Fax 03 20 63 13 47.

VI.4) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 30 novembre 2009.